



Commission Locale de l'EAU
Jeudi 09 janvier à 14h00
Salle des fêtes Val de Livenne

Ordre du jour

- **Etat d'avancement**



Enjeu zones humides



Solutions fondées sur la nature pour le volet agroécologie



Programme d'actions de prévention des inondations (Papi)



Plan de Gestion des Sédiments



Révision du SAGE

- **Points divers**



Actualités sur le nouveau Décret SAGE

Evolution composition CLE

Collège des collectivités territoriales

M. Sciard remplace Mme Maillet pour la Communauté de Communes Haute Saintonge

M. Delage remplace M. Courpron pour la commune de Saint Thomas de Conac

Collège des usagers

M. Saubusse remplace M. Lopez pour le Conseil Départemental des Associations Familiales Laïques de la Gironde

Réalisation d'un trombinoscope

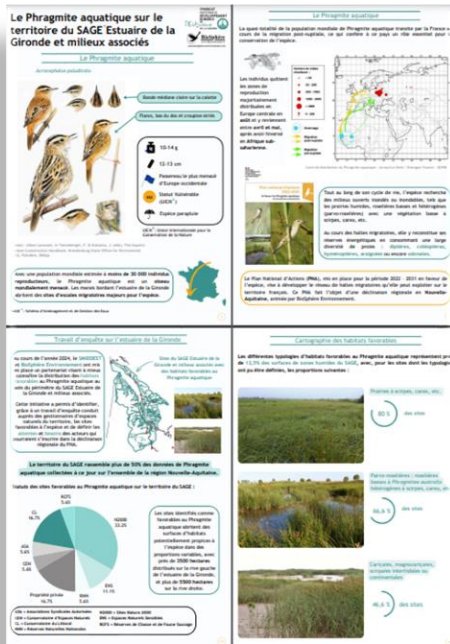


Enjeu zones humides

Enjeu zones humides

// 2024 – DES RESSOURCES RENDUES ACCESSIBLES

- Où ? Sur le site du SMIDDEST
- Onglet « Zones humides »
- Titre « Données et ressources »



// 2024 – DES DONNEES A VISUALISER ET/OU TELECHARGER

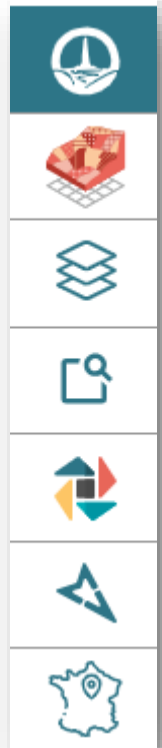
- Où ? Sur le site du SMIDDEST
- Bandeau « Interface cartographique »
- Couches « Bassins versants » et « Les zones humides »

Zones humides

> Quelques généralités

> Données et ressources

- Enveloppe territoriale des principales zones humides
- Zones humides particulières: les estrans
- Zones humides particulières: les lagunes
- Les têtes de bassin versant
- Habitats favorables au Phragmite aquatique
- Guides et plaquettes



Enjeu zones humides / 2025



Caractérisation des TBV¹ et Hiérarchisation des ZHP² de TBV sur le territoire du SAGE Estuaire de la Gironde et milieux associés



¹TBV : Tête de Bassin Versant

²ZHP : Zone Humide Potentielle

Une démarche en plusieurs étapes

Une méthodologie à
concevoir



Des modèles à construire et à
appliquer



Une hiérarchisation à opérer



Réflexion : la notion de TBV sur
le périmètre du SAGE

Identification des
unités
morphostructurales
constituant le
territoire

Construction d'un
modèle TBV et tests
sur une unité

Appliquer une
méthodologie à
l'ensemble du
territoire

Tester un modèle de
prédiction des
ZH(ZHP) de TBV

Étendre la
cartographie des
ZHP de TBV à
l'ensemble du
territoire

Caractériser et
hiérarchiser les TBV
et leurs ZHP

2016

2022

2025-26

Achevé

Achevé

Marché notifié
INSELBERG-ECOMETRUM

#Caractériser: aboutir à un état des lieux fonctionnel, par l'analyse de critères d'état et de pressions.

#Hiérarchiser: proposer un classement selon le degré de dégradation des TBV et leurs ZH pour mesurer l'intensité de l'effort à fournir pour déployer des actions (préservation/réhabilitation de fonctions).

Enjeu zones humides / 2025

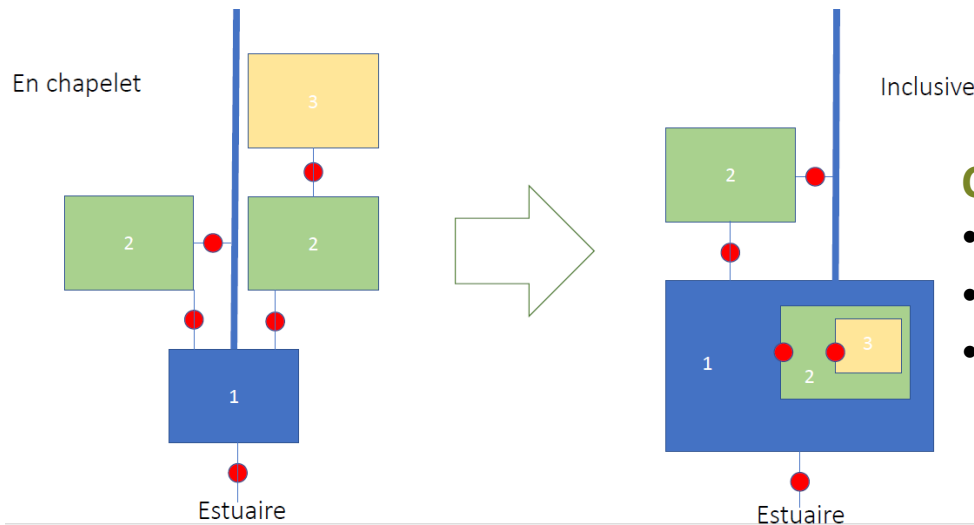


// Unités Hydrauliques Cohérentes (UHC/casiers)

- Stage de 6 mois / mars-sept. 2025
- Développer et alimenter des outils de connaissance de la **structure des marais de l'estuaire de la Gironde**.

- Appui méthodologique et technique →

- Formation à la bancarisation →



Création de logigrammes

- Modélisation logique : liens et dépendances
- Modélisation physionomique
- Modèle fonctionnel : interactions qualitatives/semi quantitatives

Enjeu ressources halieutiques – zones humides / 2025



MARENNES-OLÉRON



// Suivi algal sur Cordouan

- CPIE Marennes-Oléron / SMIDDEST : convention cadre :

« Programme de préservation de la richesse biologique du plateau de Cordouan »

- Suivi des algues indicatrices du changement climatique fait partie de ce programme
- Financé à 80% par le Fonds Vert dans le cadre de la Stratégie Nationale pour les Aires Protégées
- A débuté en septembre 2024 et se poursuivra jusqu'à fin 2027

**FRANCE
NATION
VERTE >**

Agir • Mobiliser • Accélérer



Enjeux sur la ressource en eau : solutions
fondées sur la nature pour le volet
agroécologie

Enjeux ressource en eau : rappel de la démarche

2022

- Publication du **SDAGE** de l'Agence de l'eau Adour-Garonne qui identifie le nécessaire développement des **Solutions Fondées sur la Nature**.
- Validation de la **feuille de route pour la réduction des déficits quantitatifs** sur le bassin de l'Estuaire pour le Comité de Bassin Adour-Garonne
- Intégration du programme **Life ARTISAN** en tant que territoire pilote

2023

- Un **diagnostic** de vulnérabilité du territoire face aux changements climatiques
- Une **enquête** auprès des agriculteurs-rices et des techniciens-nés agricoles sur les pratiques agroécologiques
- La construction d'une **matrice** croisant les enjeux majeurs du territoire avec les pratiques les plus pertinentes.
- La construction d'un **réseau de partenaires** et l'implantation de la démarche sur le territoire.
- L'organisation d'une première série **d'ateliers et de journées techniques**.

Enjeux eau : Bilan 2024 Mission Agroécologie

Pertinence des pratiques en fonction des enjeux :

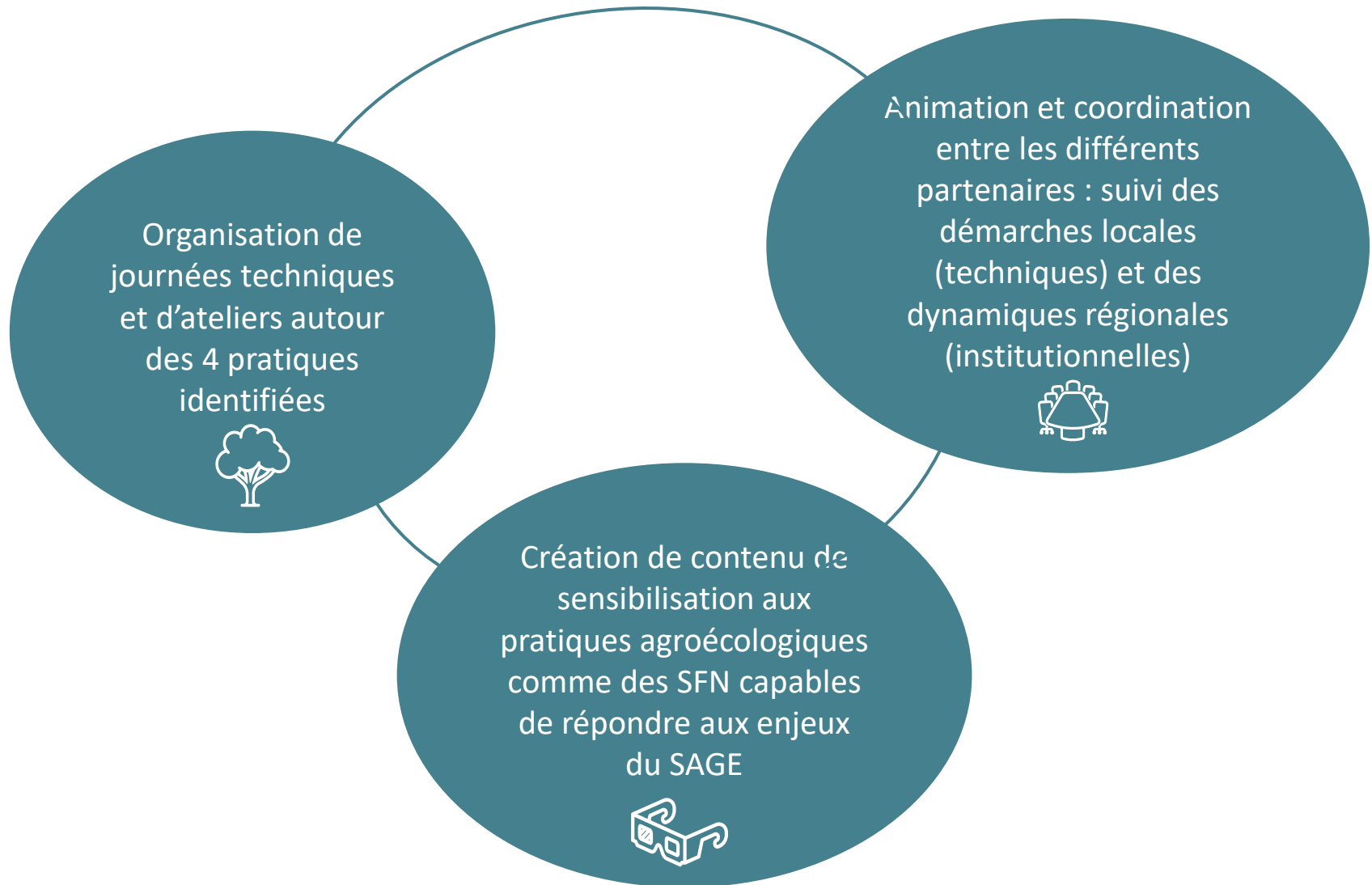


ENJEUX	PRATIQUES	Diversification des rotations	Mélanges variétaux et semences rustiques	Couverts végétaux	Maintien des prairies humides	Associations de cultures	Agroforesterie intra-parcellaire	Limitation du travail du sol	Implantation d'IAE	Restauration de réseaux hydrauliques
		tous systèmes	tous systèmes	grandes cultures, polyculture-élevage	polyculture-élevage et sylvo-pastoralisme	grandes cultures, polyculture-élevage	tous systèmes	tous systèmes	tous systèmes	tous systèmes
Systèmes concernés		tous systèmes	tous systèmes	grandes cultures, polyculture-élevage	polyculture-élevage et sylvo-pastoralisme	grandes cultures, polyculture-élevage	tous systèmes	tous systèmes	tous systèmes	tous systèmes
Production agricole										
Prévention des inondations										
Préservation de la qualité de l'eau										
Préservation de la biodiversité										
Protection des sols										

Cette matrice a été réalisée à partir de l'étude de vulnérabilité et du diagnostic territorial réalisé par SOLAGRO en 2023, mettant en valeur **4 pratiques agroécologiques qui s'apparentent à des Solutions Fondées sur la Nature** :

1. Le maintien des prairies humides
2. L'agroforesterie
3. La limitation du travail du sol / la conservation des sols
4. La restauration des connexions hydrauliques

Enjeux eau : Bilan 2024 Mission Agroécologie



Enjeux eau : Bilan 2024 Mission Agroécologie

De la théorie à la pratique...

Concours des prairies
du Médoc - mai



Moment CLE au Château de
Cantermerle - septembre



Formation MAEC
agroforesterie - novembre



Forum Alliance Nature
& Adaptation - juin



Journée technique élevage
en marais - octobre

... encourager les territoires à s'approprier les SFN

Enjeux ressource en eau : rappel de la démarche

2022

- Publication du **SDAGE** de l'Agence de l'eau Adour-Garonne qui identifie le nécessaire développement des **Solutions Fondées sur la Nature**.
- Validation de la **feuille de route pour la réduction des déficits quantitatifs** sur le bassin de l'Estuaire pour le Comité de Bassin Adour-Garonne
- Intégration du programme **Life ARTISAN** en tant que territoire pilote

2024

- Organisation de **journées techniques et d'ateliers** autour des *4 pratiques agroécologiques* identifiées comme SFN pour répondre aux enjeux du SAGE.
- **Animation et coordination** en lien avec les différents partenaires : suivi des démarches locales (techniques) et des dynamiques régionales (institutionnelles) autour de l'agroécologie et de la gestion de l'eau.
- Création de contenu de **sensibilisation** autour des pratiques agroécologiques et de leur capacité à réduire les pressions sur la ressource en eau.

2023

- Un **diagnostic** de vulnérabilité du territoire face aux changements climatiques
- Une **enquête** auprès des agriculteurs-rices et des techniciens-nés agricoles sur les pratiques agroécologiques
- La construction d'une **matrice** croisant les enjeux majeurs du territoire avec les pratiques les plus pertinentes.
- La construction d'un **réseau de partenaires** et l'implantation de la démarche sur le territoire.
- L'organisation d'une première série **d'ateliers et de journées techniques**.

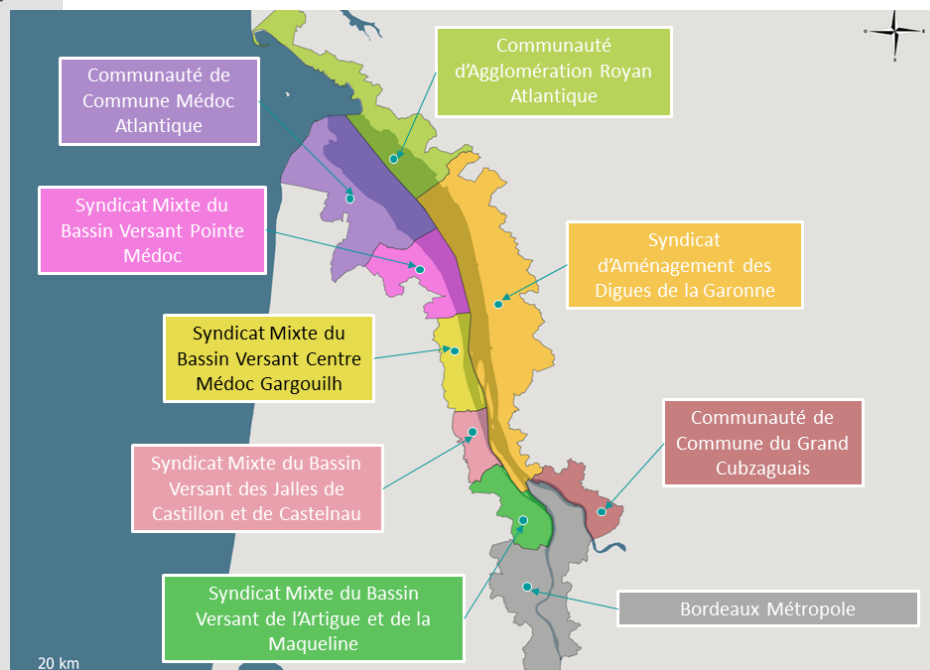
2025

- **Fin de la Mission Agroécologie**
- **Poursuite de la mise en œuvre de la feuille de route** pour la réduction des **déficits quantitatifs** avec un volet SFN
- Poursuite du programme **Life ARTISAN piloté par l'OFB**
- Intégration des enjeux agricoles et de façon plus large des prélèvements dans le cadre de la **révision du SAGE**



Programme d'actions de prévention des inondations (Papi)

Enjeu inondation : validation de l'avenant 2 du PAPI



→ Montant initial de 73,3 M €

→ Révisé à 98,6 M €

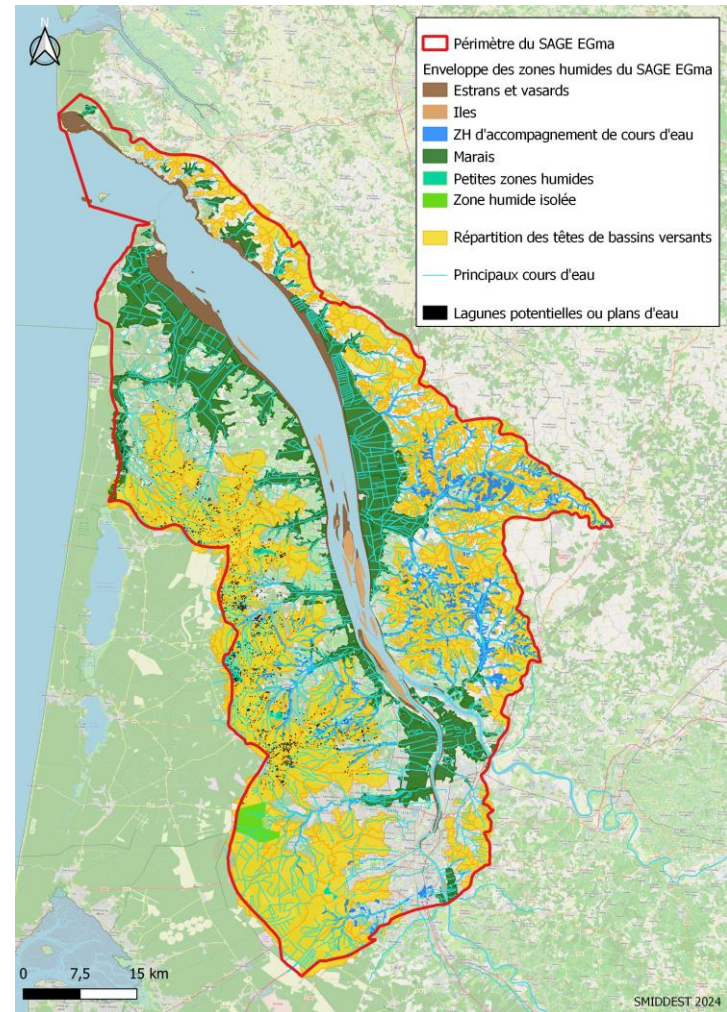
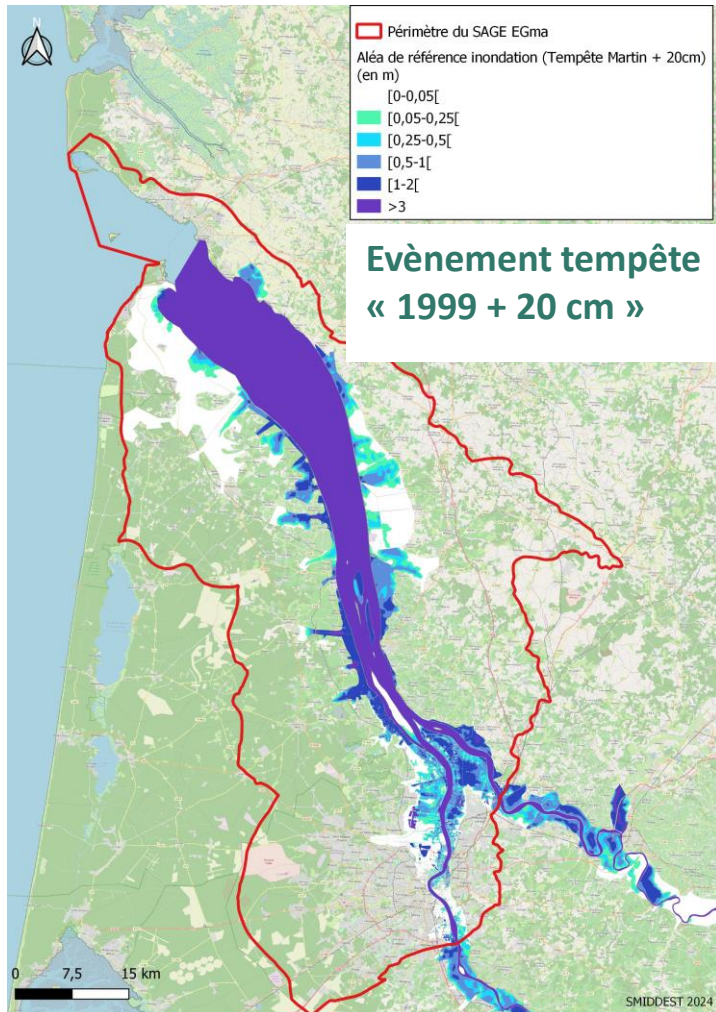
- 2,7 M € études animation
- 2,8 M € réduction de vulnérabilité
- 93 M € de travaux

→ 7 Maîtres d'ouvrages de travaux

→ + 2 Maîtres d'ouvrages pour réduction vulnérabilité

Enjeu inondation

- 11 - Elaborer un schéma global de prévention des inondations > [Vers un futur PAPI](#)
- 17 - Mettre en œuvre des politiques de réduction de la vulnérabilité
- 18 - Développer la conscience du risque : [enquête de perception du risque](#)
- 16 - Préserver les ZEC : [Etude CEREMA](#)





N1: Elaborer un plan de gestion des vases

Enjeu Navigation : plan de gestion des vases

Données et Prospective

Objectif

Valoriser les outils développés depuis le Plan de Gestion des Sédiments de Dragage et évoluer vers une plateforme permettant :

- l'acquisition et la gestion des données;
- la modélisation et la prospective.

Cela doit permettre de doter le SAGE d'outils pérennes, « ouverts à différents acteurs ».

Organisation

Réactivation du groupe de travail ayant réalisé le Plan de Gestion des Sédiments de Dragage (Smiddest, Agence de l'Eau Adour-Garonne et GPMB)

Etudes à mener en 2025 (voir tableau ci-contre)

Maîtrise d'ouvrage du GPMB avec des aides de l'AEAG



Enjeu Navigation : plan de gestion des vases / Centralisation des données sur l'Estuaire Oa2

Etudes à mener en 2025

Thème	Détail
Etat de l'art des données	Recensement des données disponibles nécessaires au SAGE Estuaire (Magest, marégraphes, DCE, DCSMM,...) et identification des besoins
Etat de l'art des Jumeaux Numériques du fleuve (JNDF)	Analyse technique des capacités actuelles des JNDF. Comparaison aux besoins actuels des « acteurs » et définition des évolutions à prévoir
Gouvernance	Analyser les modes de gouvernance possibles (aspects juridiques et financiers)



Révision SAGE

Bilan étude gouvernance et suites à donner

Sur le SAGE en tant que tel

SAGE perçu comme centré
« Estuaire »

Marge de manœuvre pour la
Garonne?

Enjeux et outils complexes

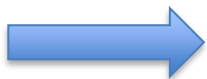
Sur la mobilisation du collège « collectivités territoriales »

Freins géographiques

Manque de disponibilité

Mode de désignation

Dispositions et règles trop éloignées
des problématiques locales



Échange et validation en Bureau de CLE de différentes propositions

Temps d'écoute élus collectivités

4 réunions territoriales réparties sur le territoire du SAGE

25-30 élus (profils GEMAPI, aménagement, urbanisme, transition écologique)

Créneau de 4 x 2h30 → 7 et 8 avril 2025

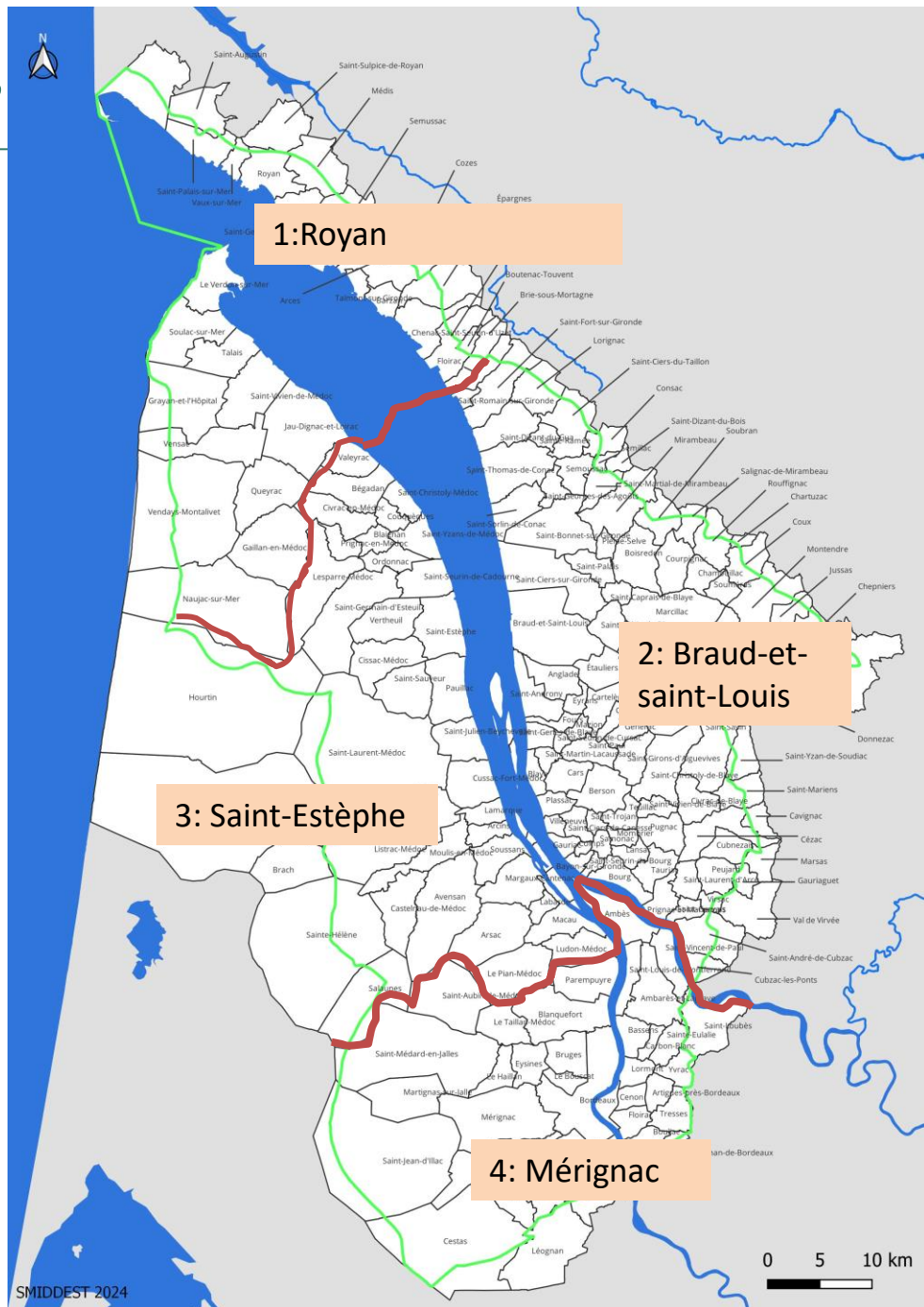
Objectifs:

Écouter les constats posés par les élus

Comprendre les situations et enjeux confrontés à l'échelle locale

Échanger sur les besoins et attentes

➡ Séquence atelier de travail
Animation par le prestataire « TANIT »
et animatrice SAGE



Conférence annuelle des Présidents et vice-présidents des EPCI / gestionnaires BV

Échanges entre élus spécifiquement - mise en œuvre du SAGE: écoute, attentes

Retour d'expériences locales mises en avant

Lien entre les différentes politiques mises en œuvre

Jeudi 13 novembre 2025

Evolution composition CLE

Intégrer des élus de collectivités des domaines: aménagement, urbanisme, assainissement, eau potable, transition écologique

En lien avec les propositions précédentes, solliciter les élus motivés pour intégrer la CLE

Travailler avec l'association départementale des maires

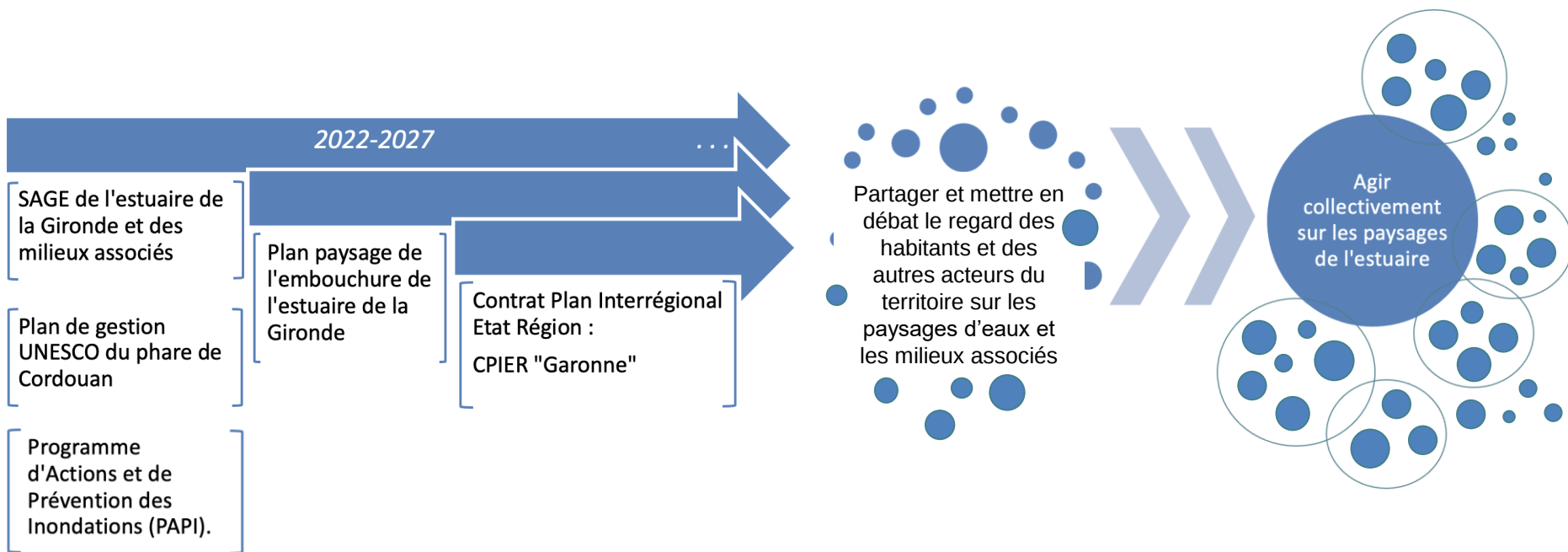


Proposer une recomposition post-élection municipales de 2026

Validation du rapport « bilan gouvernance » pour publication

Rappel de la démarche paysagère engagée

Documenter, partager, communiquer, mettre en valeur et en débat les paysages d'eaux et les milieux associés



Maritimes - Estuaire de la Gironde

Être à l'écoute, restituer et discuter des perceptions des habitants sur l'évolution des paysages d'eaux de l'estuaire de la Gironde

1 # Une installation artistique réalisée par un vidéaste (Olivier Crouzel) et une autrice (Sophie Poirier) intervenants au nom de l'association TILOS.

2 # L'intervention d'un collecteur-médiateur (David de Souza) intervenant au nom de l'association NOUS AUTRES.





Projection du film
de Sophie Poirier et
Olivier Crouzel
« Voyage dans les
paysages d'eaux de
l'estuaire de la Gironde »

En continu tous les jours
de 10h à 23h en accès libre
à travers les hublots du container

**Portes ouvertes du container en soirée
de 19h à 23h - Gratuit - Tout public**

Samedi 15 juin
Jeudi 27 juin
Samedi 29 juin
Samedi 13 juillet
Samedi 20 juillet
Samedi 27 juillet
Samedi 24 août
Samedi 31 août
Jeudi 19 septembre

Événement « Journées du patrimoine »
Samedi 21 septembre de 16h à 23h
Mapping sur le container à 21h

*Portes ouvertes animées par le médiateur culturel
David de Souza – association NousAutres*

+ d'informations à l'Office du Tourisme



Mapping lors de la soirée de clôture / Samedi 21 septembre 2024





SYNDICAT
MIXTE POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DURABLE
DE
l'Estuaire
DE LA GIRONDE



Calendrier révision SAGE 2025

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
CLE	jeudi 9 janvier								vendredi 19 septembre			
Bureau CLE				jeudi 17 avril		jeudi 26 juin						lundi 1er décembre
Réunions de proximité (élus)				lundi - mardi 7 - 8 avril								
Moments CLE			jeudi 13 mars (navigation)			jeudi 12 juin (inondation)				jeudi 2 octobre (Solutions Fondées Nature)		
Conférence élus											jeudi 13 novembre	
Bilan technique												
Maj état des lieux					7 demi-journées	thématiques						
Diagnostic											3 commissions	
Container "Paysages d'eau"												
	Talais				Bourg							
Temps fort container			samedi 8 mars phare de Richard ouverture inaugurale		Vendredi 2 mai phare de Richard clôture							



Points divers

Décret SAGE

// Décret n° 2024-1098 du 2 décembre 2024 relatif aux schémas d'aménagement et de gestion des eaux

❑ Pourquoi ?

1- Pour plus d'agilité dans :

- ✓ les procédures d'élaboration et de révision des SAGE
- ✓ le fonctionnement des commissions locales de l'eau (CLE)

2- Pour plus d'opérationnalité :

- ✓ Améliorer l'intégration des SAGE dans les documents d'urbanisme

❑ Comment ?

- ✓ En modifiant les codes de l'environnement et de l'urbanisme
- ✓ En s'appliquant aux schémas en cours d'élaboration, de modification ou de révision (avec possible dispositions transitoires)
- ✓ En s'appliquant aux PLU(i) dont l'élaboration ou la révision sera prescrite après l'adoption du décret

Décret SAGE

// Les grandes lignes 1/2

❑ Accélérer l'élaboration des SAGE

- ✓ Procédure de modification : à tout moment, mais **impérative** lorsque l'arrêté délimitant son périmètre ou que le SDAGE en fixe le délai
- ✓ Modification : **Partielle ou Totale** / Délibération tous les 6 ans sur l'opportunité de révision et état des lieux à mettre à jour tous les 12 ans
- ✓ Le préfet peut **adapter le périmètre** du SAGE lors de son élaboration / le modifier lors de sa révision
- ✓ **2 nouvelles structures consultées** pour avis : le PNR et le comité de gestion des poissons migrateurs.

❑ Renforcer la légitimité de la CLE

- ✓ Intégration d'un **représentant de SCoT** dans les membres
- ✓ Délai de **2 mois** fixé aux associations départementales de maires pour soumettre leur liste (collège des collectivités territoriales et de leur groupement)
- ✓ Adoption des **délibérations par visioconférence** ou par échanges d'écrits
- ✓ 1 membre de la CLE peut disposer de **2 mandats** en l'absence d'un membre du même collège
- ✓ En cas d'**absentéisme**, le préfet pourra désigner de nouveaux membres
- ✓ Des membres du collège des usagers et de l'État peuvent assurer une **vice-présidence** avec celle des collectivités

Décret SAGE

// Les grandes lignes 2/2

❑ Resserrer les liens avec l'urbanisme

- ✓ Lors de l'élaboration ou de la révision des PLU ou des cartes communales, le préfet de département porte désormais les **SAGE à la connaissance** des communes, EPCI ou syndicats mixtes
- ✓ Les PLU devront intégrer dans leurs annexes **les règles et dispositions** du Sage susceptibles d'avoir une incidence sur les orientations des SCoT et sur les PLU
- ✓ Les règlements des PLU doivent par ailleurs intégrer, dans les zones U, AU, A et N, **les secteurs des zones humides**, sur lesquels existent des interdictions d'assèchement, d'imperméabilisation, de mise en eau ou de remblai, lorsqu'ils font l'objet, dans le SAGE d'une cartographie à une échelle permettant leur localisation précise

❑ Inscrire des trajectoires de prélèvements

- ✓ Présenter les objectifs permettant de satisfaire aux **trajectoires de prélèvement** sur la ressource en eau
- ✓ Présenter les **moyens d'atteindre** ces objectifs, notamment le calendrier prévisionnel de leur mise en œuvre



Merci de votre attention